Facture N° 231447733 du 19/06/2023



VitalAire

VITALAIRE EST 15, rue CAMUS

90000 BELFORT Tél.: 0969 369 008

N° Identifiant: 902600014

Code payeur: 7307000066 /70000854

Code client: 0001983311

MMC PRAECONIS

6 RUE PAUL MOREL

BP 80283

Patient: MENESTRIER JACQUES

52 RUE DES FONTENIS

70006 VESOUL CEDEX

70110 VILLERSEXEL

No S.S.: 1510170561006 81 Date de naissance: 26/01/1951

N° adhérent: 151017056100681

SERVICE COURR'

03 JUIL. 2023

Désignation

Quantité

P.U. H.T.

5,20

Total H.T.

LPPR TTC Unitaire

Commande N° 0006096208 du 25/01/2013 pour MENESTRIER JACQUES - 70110 VILLERSEXEL

F09.TL1

VITALAIRE S.A., S.A. au capital de 6,821,760 EUR, 6 Rue Cognacq-Jay - 75341 PARIS CEDEX 07. RCS PARIS B 425039773, TVA FR 11425039773

PPC, apnée som, télés. (> 112h), forfait hebdo 9.TL1

Période du 18/05/2023 au 14/06/2023 soit 4 Semaine(s) Prestation

20,78

20.00

Code LPPR: 1187880

PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1

15,58

Montant total facturé (RO + RC):

Prise en charge régime obligatoire (RO) :

Prestations

62,32

37,39

Part complémentaire : (RC

24.93 / Dép Ventes

0.00): 24,93

Transports

TVA

4,15

Total T.T.C.

Taux 20,00

20.78

Frais

24.93

Total

20,78

4.15

24,93

A découper et joindre à votre règlement

Adresse de règlement:

VitalAire Centre de Gestion

CS 70588

13594 Aix en Provence cedex 3

MMC PRAECONIS

Numéro:

231447733

Agence:

431

Client:

7307000066

Date:

19/06/2023

Montant (EUR) : [

24,93

Net à payer : 24,93 EUR

Règlement par Virement av bor pour le 16/07/2023

T.V.A. Acquittée sur les débits



Page 1(1)

ACTIONS OPTIONS ASSOCIEES OUTILS

Options de filtre

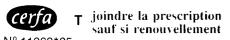
Ordre de tri: 1-Spéc fac, taux_

	Payeur		720	6000894		CPAM D	E HAUTE SAONE	Ξ
	Numéro fa	ecture	231	447732		Année fac	cture	2023
	Nom	Fac group	Fac/Pt	DtEch	Dev	TTx	Taux change	Montant devises
	FACTMVX		190623	160723	EUR	01	1.000000	37.39 D
***	RNOEMIE		210623	160723	EUR	01	1.000000	37.39 C

SERVICE COURRITTION OF MIL. 2023

. . 1

MODIFIER



feuille de soins pharmacien ou fournisseur

Duplicata

numéro de facture (facultatif)

231447732

Pag	e	1(1)

Art. R. 161-40 et suivants du Code de la sécurité sociale Art. L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre

19062023

PERSONNE RECEVANT les SOINS et ASSURE(E) PERSONNE RECEVANT les SOINS (la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le pharmacien ou le fournisseur) MENESTRIER JACQUES (nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) numéro d'immatriculation 1510170561006 017010000 code de l'organisme de rattachement SERVICE COURFILE de dispense d'avance des frais par le pharmacien ou 26011951 date de naissance ASSURE(E) (à remplir si la personne recevant les soins n'est pas l'assuré(e)) le fournisseur) ___ 0 3 JUIL, 2023 nom et prénom MENESTRIER JACQUES (nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) 7206000894 numéro d'immatriculation الماليا الماليات 0001983311 ADRESSE de L'ASSURE(E) 70110 VILLERSEXEL 52 RUE DES FONTENIS IDENTIFICATION du PHARMACIEN ou du FOURNISSEUR **IDENTIFICATION de la STRUCTURE** VITALAIRE EST 431 15, rue CAMUS 90000 BELFORT PHARMACIEN REMPLACANT nom et prénom dispositif de coordination 902600014 identifiant de soins - réseau de santé RIPTEUR et de la STRUCTURE dans laquelle il exerce IDENTIFICATION du PRES nom et prénom raison sociale MIKAIL LUIS nº de la structure identifiant 10001841070 (AM. FINESS ou SIRET) CHARGE de la PERSONNE RECEVANT CONDITIONS de PRISE en 28062022 date de l'accord préalable (le cas échéant) 28062022 date de la prescription médicale **MALADIE** (si exonération du ticket modérateur, cochez une case de la ligne suivante) SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1 (cf. la notice au verso : § précédé de "* acte conforme au protocole ALD action de prévention et les recommandations importantes) المراكلا ويسااد الربا accident causé par un tiers : non X AT/MP date numéro tarification détaillée Commande N° 0006096208 du 25/01/2013 Période du 18/05/2023 au 14/06/2023 soit 4 Semaine(s) PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1 LPPR unitaire: 15.58 EUR Taux de prise en charge: 60.00 % Total facturé : 37.39 EUR 1187880 Code LPPR: despite La विभाग्न विकास विभाग Montant total facturé RO: 37.39 EUR MONTANT TOTAL 62,32 en euros X l'assuré(e) n'a pas payé la part obligatoire l'assuré(e) n'a pas payé la part complémentaire impossibilité signature du pharmacien signature de ou du fournisseur l'assuré(e)



quelques conseils pour remplir votre feuille de soins

Le bon remplissage de votre feuille de soins est la garantie de votre remboursement par l'assurance maladie.

La première information à donner concerne la personne recevant les soins et l'assuré(e) :

Si vous ne payez pas votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci remplira l'ensemble de cette rubrique, sur présentation de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne.

Si vous payez votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci indiquera uniquement vos nom et prénom, dans la zone prévue, selon vos indications ou au vu des informations portées dans votre carte Vitale ou sur l'attestation papier qui l'accompagne.

Les autres zones seront remplies par vous même (le code de l'organisme de rattachement n'est pas à préciser).

- · vous êtes la personne recevant les soins et vous êtes assuré(e) social(e), inscrivez seulement :
 - votre **numéro d'immatriculation** (en vous aidant de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne).
- vous êtes la personne recevant les soins et vous n'êtes pas assuré(e) social(e), indiquez :
 - votre numéro d'immatriculation,

ou (si celui-ci ne vous a pas été communiqué),

- votre date de naissance.
- le nom et le prénom de l'assuré(e) auquel (à laquelle) vous êtes rattaché(e) et son numéro d'immatriculation,
- complétez enfin cette rubrique en indiquant l'adresse de l'assuré(e).

Toutes les autres rubriques de la feuille de soins sont à compléter par votre pharmacien ou votre fournisseur, y compris le numéro de facture qui est une zone facultative destinée à son usage.

- * Si vos soins sont dispensés au titre de l'article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il doit le préciser dans la case prévue à cet effet.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident causé par un tiers, précisez-le lui ainsi que la date de cet accident.
 Ces renseignements doivent obligatoirement figurer sur la feuille de soins car ils permettent à l'assurance maladie de récupérer les frais relatifs à l'accident auprès de l'assureur concerné.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident du travail, dont vous avez été victime, ou avec une maladie professionnelle, présentez-lui la feuille d'accident du travail maladie professionnelle qui vous a été remise par votre employeur ou par votre organisme d'assurance maladie.

Recommandations importantes:

Le double de votre prescription médicale doit être joint à l'envoi de votre feuille de soins (sauf en cas de renouvellement, ou s'il a été joint à la demande d'accord préalable).

Prévenez votre organisme d'assurance maladie en cas de changement intervenant dans votre situation, par exemple :

- changement de compte bancaire, postal ou de caisse d'épargne : adressez-lui le relevé d'identité correspondant.
- changement d'organisme d'assurance maladie : prenez contact avec votre nouvel organisme d'assurance maladie pour le transfert de votre dossier afin de ne pas retarder le remboursement de vos soins et prestations, n'oubliez pas également d'indiquer votre nouvelle adresse sur la feuille de soins.
- * Si le pharmacien ou le fournisseur a coché la case "SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1", la feuille de soins doit être adressée à l'organisme gestionnaire mentionné sur votre attestation de pensionné(e).

N'oubliez pas de signer votre feuille de soins.